



SEJOUR SKI

du vendredi 7
au samedi 15 février 2025



C'est dans les Pyrénées !

Séjour enfants
Séjour familles
Séjour ados



Pour faire du Ski
ou pour faire du surf



Tout compris
transport + hébergement
repas + forfait + matériel
+ encadrement



Séjour du vendredi 7 au samedi 15 février 2025 à Peyragudes au village de Gouaux de Larboust dans les Pyrénées

Nous sommes contents de pouvoir proposer une quatrième saison en 2025 pour notre séjour au ski qui se déroulera cette année dans les Pyrénées, dans un nouvel hébergement.

Le Foyer organise depuis plusieurs années régulièrement des séjours pour ses adhérents enfants et adultes.



Un séjour en accueil collectif de mineurs de 25 enfants et adolescents

Un séjour famille avec des adultes et leurs enfants composé de 53 personnes.

Une équipe de 12 animateurs pour encadrer le séjour sur les pistes et au chalet.

Ce séjour est organisé suivant les mêmes règles que les autres activités du Foyer. Il faut être adhérent et avoir versé sa cotisation pour la pratique d'activités. Celle-ci est déterminée en fonction du quotient familial.

Ce projet est ouvert à tous les adhérents du Foyer. L'idée est la découverte de la montagne, des plaisirs des sports de glisse et l'apprentissage de la vie en groupe. Le groupe famille est le plus autonome possible. Le centre de vacances enfants et ados est déclaré aux autorités et est dirigé par un directeur confirmé du Foyer Laïque et d'une équipe d'animateurs ayant pour plusieurs des expériences d'animation au FL voire dans d'autres associations locales.



L'équipe d'animation assure, en plus de la vie quotidienne au chalet et des animations, tout l'encadrement de l'activité ski et surf sur les pistes pour tous les enfants ainsi que les adultes qui le souhaitent.

L'activité ski /surf sera encadrée par l'équipe d'animateurs en groupe de niveau.

Cette année, compte tenu de notre situation, nous serons obligés de partir au ski pour la journée entière avec notre pique-nique. Pas de possibilité de départ ou de retour en cours de journée, ce sera un véritable séjour sportif, qu'on se le dise !

Après le ski des animations et veillées seront proposées.

INFORMATIONS & MODALITES DIVERSES

Le transport :

Il se fera en car de 91 places. Départ le vendredi 7 février à 20h00 du Foyer et retour le samedi 15 février vers 8h00 au Foyer.

La station de Peyragudes

Au cœur des Pyrénées Centrales, la station de Peyragudes est née de la fusion de deux stations : Peyresourde et Les Agudes. Entourée de pics culminant à 3 000 m, elle s'étend sur 1500 ha entre 1 600 et 2 400 m sur les deux versants d'une montagne. Le domaine skiable orienté Est-Ouest est idéal pour skier au soleil toute la journée. Un enneigement garanti grâce à un bon réseau de neige de culture qui assure une parfaite skiabilité quelles que soient les conditions météorologiques. La station propose 51 pistes, 18 remontées ultra rapides qui vous emmènent au sommet de la station en un temps record et des équipements modernes.

Le chalet Les Mélèzes

Le chalet, niché à 1 340 mètres d'altitude, dans le village de **Gouaux de Larboust**, est dominé par des sommets de 3000 mètres. À seulement 3 km de la **station de ski Peyragudes (10 mn en car)** Notre hébergement, **collectif** et **convivial**, dispose de chambres réparties sur 3 étages, offrant des chambres de 2 à 8 couchages en lits superposés. Les sanitaires sont situés dans la majorité des chambres pour plus de confort. La salle de restauration accueillera l'ensemble du groupe et de nombreux espaces sont disponibles pour les moments de détente et de loisirs.

Le Ski et le Surf :

Nous partirons tous les jours en car sur les pistes au départ du chalet situé à 3km des pistes de Peyragudes. (10 mn en car). Nous avons à disposition au pied des pistes un local à ski pour entreposer notre matériel. Nous partirons à la journée avec notre pique-nique que nous pourrons prendre dans la salle hors sac de la station.

Chaque jour, des groupes de ski seront encadrés par les animateurs afin d'assurer l'encadrement par niveaux pour les enfants et les adolescents.

La participation financière :

Les tarifs sont fonction du quotient familial sur présentation de l'attestation CAF ou de la Mairie pour les non ressortissants CAF. Pour la pratique du Surf prévoir un supplément de 30 €. Compte tenu de l'augmentation des frais nous avons été contraints d'ajuster les participations financières. Cette année nous mettons en place un taux d'effort pour que le tarif du séjour soit directement ajusté sur votre quotient familial. Les tarifs enfants vont de 500 à 780 € et adultes de 520 à 800 €.



Le prix du voyage et du séjour sont contractuels dès l'inscription définitive. Ils comprennent le transport, l'hébergement, la location du matériel, les forfaits et l'animation du séjour, l'encadrement du ski/surf et l'accompagnement sur les pistes pour les adultes qui le souhaitent.



Calculateur de votre tarif en ligne avec le QR code ci-contre

Les inscriptions et le paiement :

Lors des inscriptions, le paiement d'un acompte est nécessaire. Il correspond à 30 % du coût du séjour (fonction du quotient familial). Cet acompte sera encaissé. Le règlement du séjour peut s'effectuer en plusieurs fois. Règlement possible par chèque, par carte bancaire, « pass sport » et chèques vacances. En cas de règlement échelonné, le dépôt des chèques sera demandé à l'inscription mais encaissé aux dates prévues. Fractionnement possible jusqu'à 6 fois. La totalité du paiement sera demandée à l'inscription, seul l'acompte sera encaissé.

Annulation du séjour par l'organisateur :

Si le nombre de participants est inférieur à celui espéré, le Foyer Laïque se donne la possibilité d'annuler le séjour. Dans ce cas la décision sera prise à la mi-décembre. Toutes les sommes versées seront restituées aux inscrits sans que ceux-ci ne puissent prétendre à des dommages et intérêts.

Annulation du séjour par le participant ou la famille :

En cas d'annulation entre le 1^{er} janvier et le 7 février, les modalités sont les suivantes :

- Annulation entre le 1^{er} et le 15 janvier : remboursement de la moitié des versements.
- Annulation entre le 16 et le 31 janvier : remboursement d'un tiers des versements
- Annulation entre le 1^{er} et le 7 février ou non présentation au départ : pas de remboursement

Assurances : Pour toutes ses activités le Foyer Laïque est assuré à la MAIF. Contrat n° N°1529149R (consultable sur demande). Tous les participants au séjour bénéficient d'une assurance responsabilité civile individuelle, du secours sur les pistes et du rapatriement.

Documents nécessaires pour le séjour : Pièce d'identité en cours de validité aux dates du voyage pour les adultes et les enfants. Une fiche sanitaire de liaison sera demandée également à l'inscription.

Responsabilités du FOYER LAIQUE : La responsabilité du Foyer ne peut être engagée en cas de force majeure (situation sanitaire grave, grève, changement d'horaires, problèmes de transport ...). Les participants ne pourront prétendre à des dommages et intérêts.

Conditions sanitaires : Il sera demandé aux participants de répondre aux mesures sanitaires en vigueur

Animations prévues en lien avec le séjour ski pour permettre aux participants de mieux se connaître avant le départ et de mieux s'identifier à notre association.

Elles participent également à l'autofinancement du séjour

Repas crêpes les samedis 12 octobre et 18 janvier

Les inscriptions pour le séjour se dérouleront en trois temps :

- Samedi 7 septembre de 9h à 12h : inscription pour les bénévoles du foyer lors de la porte ouverte
- Vendredi 13 septembre de 18h30 à 20h : inscription pour les adhérents Brestois 2023/2024 et 2024/2025 inscrits dans une activité.
- Vendredi 20 septembre de 18h30 à 20h : inscription adhérents non Brestois et les non adhérents.

Réunion d'information pour les participants le vendredi 6 décembre à 18h30.

au moment du



séjour.